



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 12 Décembre 2007

Date de la convocation 04 Décembre 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à BRIGNAC
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Jean Pierre CAUCANAS, M. Philippe SALVADOR, Brignac M. Francis GAIRAUD, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. Xavier GARCIA, Canet M. Jean Claude LACROIX, Mme Berthe BARRE, Ceyras M. Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, M. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, M. René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, M. Didier BOUDET, Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M. Daniel VIALA, M. Pierre OLLIER, Mérifons M. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon M. Robert ARNOU, M. Jean Jacques LEBREAU, M. Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan M Christian BILHAC, M. Jacques MONTAGNE, M. Joël AZAM, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Bernard FOULQUIER, USCLAS D'HERAULT M. Gérald VALENTINI, M. Francis CAIHOL, Valmascle Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuve</p>		<p>Procurations :</p> <p>M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Gérard SAEZ à Mme Sylvie GOMIS M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER Mme Colette TOUILLER à M. Alain CAZORLA M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN M. François LIEB à M. Daniel VIALA M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO M. Bernard KHON à Mme Nicole ALESSANDRI</p>

Objet : Réduction de titre de recette - location à M. CABOCO de la villa n° 2 ZAC la Barthe à PAULHAN

Monsieur BILHAC rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération en date du 28 Mars 2007, la Communauté de communes du Clermontais a approuvé un contrat de location pour le logement n°2 de la ZAC La Barthe à PAULHAN, avec Monsieur Marc CABOCO, artisan imprimeur.

Il ajoute qu'un titre de recette n°313 a été émis le 05 Juin 2007 pour un montant de 2 157 €, représentant les loyers des mois d'Avril, Mai et Juin 2007 (loyer mensuel 719 €).

Monsieur BILHAC précise que l'état des lieux ainsi que la remise des clés de la villa n'a eu lieu que le 24 Avril 2007 alors que la date d'effet du contrat de location était fixée au 1^{er} Avril 2007.

En conséquence, il indique qu'il convient de réduire le titre de recette n° 313, d'un montant de 551.31 € représentant un loyer indu de 23 jours à 23.97 € par jour.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur BILHAC, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'accorder à Monsieur CABOCO une réduction du titre n° 313 émis le 05 Juin 2007 correspondant aux loyers des mois d'Avril, Mai et Juin 2007

CONFIRME que cette réduction de titre s'élèvera à la somme de 551.31 €.

PRECISE que cette somme est inscrite au budget de la Communauté de Communes.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontois

Bernard SOTO